

Prévenir les pathologies des bâtiments

Gérer les principaux sinistres, anomalies et dysfonctionnements

2 jours (14 heures)

Perfectionnement

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 695 € HT par personne (TVA en vigueur)

 Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Les pathologies du bâtiment peuvent être des pathologies du gros œuvre de la construction, un affaissement, de l'humidité ou des fissures en tout genre. Les types de pathologies sont donc nombreux et l'inflation des sinistres qui y sont liés et leur coût non négligeable nécessitent de connaître l'origine des désordres afin d'y remédier, de manière préventive et curative.

Cette formation peut être complétée par la formation "Gérer les pathologies du second oeuvre".

Objectifs

- Analyser les désordres pathologiques du bâtiment
- Déterminer les remèdes appropriés
- Adopter une posture préventive de la pathologie des bâtiments

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Détecter les pathologies d'un bâtiment et définir les solutions pour y remédier

À qui s'adresse cette formation ?

- Maîtres d'ouvrage

- Techniciens et ingénieurs de la maîtrise d'ouvrage
- Bureaux d'études techniques
- Toute personne en charge de travaux ou confrontées aux désordres de bâtiments

Prérequis

Connaître les bases techniques de construction d'un bâtiment

Programme

1 Pendant votre formation

Prévenir les pathologies des bâtiments

Comprendre les facteurs influents des pathologies des bâtiments

Les causes d'altérations des matériaux

- L'eau
- Les agressions chimiques
- Les écarts de température

Etude de cas : diagnostic de fissures associées à des écarts de température et identification de solutions adaptées

- Les effets mécaniques

Les grands principes

- Porosité / porométrie
- Perméabilité / perméance
- Absorption d'eau
- Capillarité

Etude de cas : diagnostic des remontées par capillarité et identification de solutions

- Géivité

Décoder les pathologies récurrentes sur le gros oeuvre et les structures et les gérer

Pathologies des fondations

- Les tassements de dallage

Etude de cas : diagnostic d'un tassement de dallage et compréhension de l'intérêt de la dalle solidarisée

- Le drainage des fondations

Pathologie des murs enterrés

Pathologie des superstructures

- Maçonneries en pierres et briques apparentes
- Ouvrages en béton armé
- Pathologie des balcons

Etude de cas : exemples de dégradations par manque d'entretien

- Pathologies des bâtiments à ossature bois

Pathologie des charpentes et couvertures**Etude de cas** : modification de charpente, les difficultés et les solutions**Pathologie des toitures terrasses**

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

Nous contacter pour en savoir plus →

Intervenants

JACQUES SUJKOWSKI
SAS PULS'INNOV

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 2 décembre 2027 au 3 décembre 2027 (2 jours / 14 heures)

À distance

Du 2 décembre 2027 au 3 décembre 2027 À distance

- 2 décembre 2027 9h00 – 17h30
- 3 décembre 2027 9h00 – 17h30